



LE MOT DU MAIRE



Chères et chers saint bauzillois,

L'été est là. Avec l'été arrivent les vacances, les soirées entre amis au bord de l'eau, les barbecues, etc...

Malheureusement ce maudit virus a décidé de nous pourrir notre été.

Alors que l'on pensait être tranquille au moins juillet et août, les mauvaises nouvelles recommencent à arriver. Le taux d'incidence (le nombre de cas positif pour 100 00 habitants) remonte en flèche. Dans l'Hérault on a dépassé un taux d'alerte et c'est encore pire dans les Pyrénées Orientales. Le gouvernement a recommencé à prendre des mesures restrictives, couvre-feu et surtout mise en place du Pass Sanitaire à partir du 21 juillet. Celui-ci sera obligatoire pour aller dans les bars, les restaurants,

etc... Pour les événements culturels, les fêtes de plus de 50 participants, l'organisateur devra contrôler que tous les participants aient leur Pass Sanitaire ou un test PCR négatif de moins de 48h. Ce qui rend quasi impossible l'organisation de tels événements dans les lieux ouverts.

La loi prévoit 9 000€ d'amende pour l'organisateur, ce qui est très dissuasif.

L'été sera à nouveau très triste sans nos fêtes de village. La seule solution pour sortir de cette catastrophe est le vaccin. Tant qu'il y aura des gens non vaccinés, le virus continuera de se propager. J'invite toutes et tous qui ne sont pas encore vaccinés à le faire au plus tôt pour que nous puissions retrouver une vie normale.

Malgré cela, j'espère que vous passerez de bonnes vacances en famille.

Oscar ALLE, *Maire*

LE MOT DES ÉLUS

PLANS D'EAU ET PLANS D'AVENIR

En collaboration avec la Communauté des communes des Cévennes gangeoises et suménoises, la municipalité a mis en place un parking payant le long de la RD108 pour la durée de la période estivale. Le but est de canaliser le flux de visiteurs et de tenter d'éviter les excès constatés l'an dernier sur les berges de l'Hérault (incivilités, feux, déchets, etc.). Le stationnement payant n'est certes pas la panacée ! Ce n'est qu'un aspect d'une approche globale de sensibilisation au patrimoine naturel et à l'environnement où l'information, la pédagogie et l'échange jouent un rôle essentiel. Des rencontres publiques (si nous pouvons enfin en organiser dans un contexte sanitaire amélioré !) seront prévues au cours des mois qui viennent pour envisager toutes les actions possibles qui, cumulées, permettront non seulement de préserver notre beau patrimoine mais de le valoriser et d'en profiter tous ensemble ! Il est important, en particulier, d'associer les jeunes à cette démarche et d'imaginer avec eux des solutions innovantes, des plus

simples au plus compliquées, pour leur avenir.

Concrètement, les résidents de la commune de Saint Bauzille de Putois (propriétaires, locataires et/ou inscrits sur les listes électorales) peuvent faire une demande d'exonération de la redevance de ce parking payant du plan d'eau, opérationnel en juillet-août (formulaire à compléter par mail ou lors des horaires d'ouverture de l'accueil de la Mairie). Merci de s'adresser à la Mairie du lundi au vendredi : 8h00-12h00, le lundi : 14h00- 17h00.

Téléphone : 04 67 73 70 12

E-mail : accueil@saintbauzilledeputois.fr.

Le parking est fermé de 20h à 10h pour éviter le stationnement abusif de camping-cars et pour limiter les nuisances sonores en soirée. Il sera bien sûr en libre accès à la fin de la période estivale.

En vous souhaitant un magnifique été, convivial et relaxant, dans notre belle commune !

*Anne-Marie MOTARD, Adjointe au maire
et Conseillère communautaire*

INFORMATIONS MAIRIE

BILAN EXPOSITION

« VIVONS LES INONDATIONS »

Dans le cadre d'actions de sensibilisation aux risques d'inondation organisées par l'établissement du bassin Fleuve Hérault, et à l'occasion de la pose de nouveaux

repères de crues au Camping des Muriers, au Pavillon et à la Salle des Rencontres, la commune a accueilli l'exposition itinérante « Vivons Avec les Inondations » du 1^{er} au 7 juillet. L'inauguration a eu lieu à la Salle des Rencontres le jeudi 1^{er} en présence de M. Papillon représentant de l'établissement du Bassin Fleuve Hérault, M. le Maire, de

nombreux adjoints, élus et villageois, et la classe de CM1-CM2 de Mme Delacour de l'école du Thaurac. A cette occasion, M. Alle et M. Cammal ont partagé leurs souvenirs de la crue centennale de 1958 qui avait recouvert le plan d'eau et mis en péril des vies humaines et animales au temps où la salle des rencontres était encore l'abattoir du village, et le plan d'eau des vignes cultivées et en cours de vendanges. Les élèves qui ont réalisé une peinture du fleuve, aussi mis en valeur dans la salle, ont pu visiter l'exposition en avant-première.

Afin de vous tenir informés et vous prémunir contre risque d'inondation, vous pouvez consulter les sites suivants :

Votre commune :

<https://saintbauzilledeputois.fr/vivre-a-st-bau/securite-nuisances-risques/risques-naturels#prevention-pluie>

Alertes de vigilance des crues :

www.vigicrues.gouv.fr/niv2-bassin.php?CdEntVigiCru=21

Suivi en temps réel des stations pluviométriques et Limnimétriques :

www.rdbmcm.com/hydroreel2/listestation.php?dep=34

Documentation nationale des risques Inondations :

www.herault.gouv.fr/Publications/Documentation/Risque-inondation-Eau-Pluvial

Rapport du Département sur les risques majeurs dans l'Hérault :

http://piece-jointe-carto.developpement-durable.gouv.fr/DEPT034A/DDRM/DDRM_Juillet_2021.pdf

Georisques : www.georisques.gouv.fr/



MARCHÉ ET COMMERCE

Le "P'tit Marché de St Bau" prend sa place sur LA PLACE DU CHRIST. Profitons de l'été pour nous y retrouver, flâner, retrouver les amis en terrasse des cafés.

Il y a un an, quelques producteurs et artisans, dans un élan de solidarité, ont osé se réunir chaque samedi matin, pour

le bien du village et de ses habitants.

L'hiver est passé. Dans la Grand Rue, les St Bauzillois ont été fidèles, encourageant la volonté de "tenir" jusqu'à l'été. Un grand Merci à toutes et à tous. Nous avons "notre" Marché implanté pour durer (Brissac nous enviait ! Pour eux, ce sera le Mercredi !).

Tous les samedis vers 11h, venez accueillir des musiciens artistes locaux : la MUSICOMARCHÉ est un plus, un moment essentiel, qui donne tout simplement un sens à la VIE.



Photos : D.A.M juillet 2020

COMMERCE



Epicerie Damia. Tel : 04 67 85 99 12
Produits du terroir et épicerie fine.
Ouvert 7j/7 de 9h à 13h et de 16h à 20h.

TROUBLES DE VOISINAGE

Les soirées d'été sont longues et belles, propices aux diners entre amis et réunions de famille. Mais attention à ne pas gêner les voisins !

Petit rappel de la réglementation :

Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores. Ils peuvent être sanctionnés.

Les bruits de comportement sont tous des bruits provoqués de jour comme de nuit :

- par un individu, locataire ou propriétaire d'un logement (cri, talons, chants, fête familiale,...),
- ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...),
- ou par un animal (aboiements).

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, on parle de tapage nocturne. L'infraction pour tapage nocturne existe même lorsque ce bruit n'est pas répétitif, ni intensif, ni qu'il dure dans le temps.

Une tentative de règlement à l'amiable est bien entendu la première démarche à entreprendre pour trouver une solution.

Il est également important d'informer la mairie des nuisances sonores de voisinage.

Pour toutes informations sur les démarches préalables : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F612

LES CROIX CATHOLIQUES DANS LA COMMUNE DE SAINT BAUZILLE DE PUTOIS

Différents types de croix, témoignant d'une longue tradition catholique, émaillent le territoire communal de Saint Bauzille de Putois, situé aux confins des Cévennes, particulièrement touchées par les tristes turbulences des conflits religieux qui ont marqué la fin du 17ème siècle et le début du 18ème siècle suite à la révocation de l'Edit de Nantes en 1685.

A titre d'exemple, la croix **cimétériale** située sur la place de l'église dédiée à Saint Baudille marque l'emplacement du 1er cimetière qui, à l'origine, entourait l'église. Le cimetière fut déplacé au 16ème siècle place du Christ puis sur son emplacement actuel, route de Montoulieu.

La croix de la place du Christ, récemment restaurée, fut érigée en 1878 à l'angle nord de l'ancien cimetière sous le Pontificat de Léon XIII, déplacée en octobre 1896 à l'endroit où elle se trouve actuellement, la place publique prenant alors le nom de « Place du Christ ».

De nombreuses **croix de mission**, souvent datées de XVIIIe et XIXe siècles, généralement en fonte ou fer forgé, symbolisent des prédications et des cérémonies de prières généralement organisées par un prédicateur spécialisé.

La croix de la « maison Fabre », qui marque le croisement de la route de Montpellier et de la route de Sauve (ou

Saint Hippolyte du fort), constitue un exemple de **croix de carrefour** ; elle figure déjà sur les plans de XVIIIème siècle.

Sa trouve également dans la commune, des **croix de rogations**, à l'usage des cérémonies destinées à bénir les cultures, caractérisées par un large socle ménageant une sorte de petit autel où des offrandes étaient déposées. Institués pour la première fois en 470 par Saint Mamert, évêque de Vienne (Isère) à la suite d'une série de calamités naturelles, ces croix seraient le signe d'une christianisation de rites gallo-romains pour la fertilité des terres, s'imposant autour de 800 à toute la chrétienté.

Les **croix privées** portent le nom de leur propriétaire ou de la personne qui les a fait édifier : par exemple, la croix de Combet, qui figure sur les plans du XVIIIème siècle et dont l'inscription « Gaudia miscentes fletibus restituere D 111 Maii AN 1804 » (« c'est avec une grande joie mêlée de larmes qu'elle a trouvé sa place le 3 mai 1804 ») rappelle qu'elle avait été déplacée pendant la Révolution.

Les travaux de restauration de la Croix du Christ et de diverses croix situées dans le village ont pu être menés grâce aux financements de l'Union Européenne, par l'intermédiaire du GAL Cévennes, de la Région Occitanie et du Département de l'Hérault. Nous nous félicitons de ces investissements publics qui contribuent à préserver notre patrimoine local.



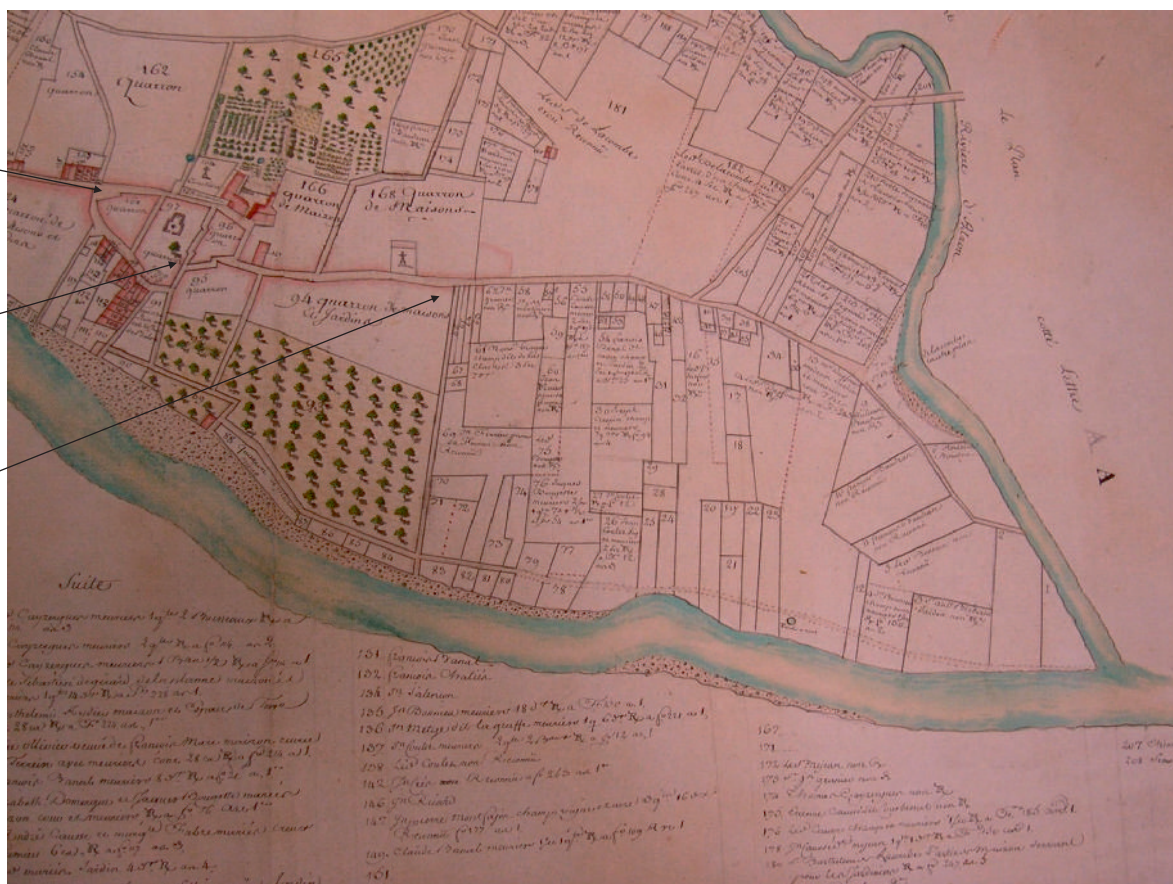
Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Plan datant de la fin de l'Ancien Régime, années 1783-1784 où figurent 3 croix :

Croix de la Maison Fabre

Croix de la Place du Christ qui était alors le cimetière

La Croix de Combe



Référence du Plan : Archives départementales de l'Hérault : série G 2357

(Nous ne retrouvons pas (sur le plan) la croix de l'Auberge qui semble datée du 17e siècle.)



Conclusion sanitaire



L'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique. Sur le plan physico-chimique, elle est satisfaisante au vu des paramètres analysés.



Origine et protection de la ressource

L'eau est d'origine **souterraine**.
Etat d'avancement de la procédure de protection de la (des) ressource(s) : **Captage(s) non autorisé(s) au titre du Code de la Santé Publique**



Quelques conseils

Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Après quelques jours d'absence, pensez à faire couler l'eau avant de la boire.

La présence de canalisations en plomb peut présenter un risque pour la santé. Il est recommandé de les supprimer.

Retrouvez toute les informations sur la qualité de l'eau sur www.occitanie.ars.sante.fr ou auprès de la Délégation Départementale de l'ARS de l'Hérault.



Principaux paramètres mesurés

Détails des résultats

Bactériologie (Limite de qualité : 0 UFC/100mL)

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Nombre de contrôles : 10
Nombre d'analyse(s) non conforme(s) : 0
Eau de bonne qualité bactériologique.

Nitrates (Limite de qualité : 50 mg/L)

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Concentration moyenne : 4 mg/L
Concentration maximale : 4 mg/L
Toutes les concentrations en nitrates sont conformes à la norme.

Pesticides (Limite de qualité : 0.1 µg/L par substance 0.5 µg/L pour la somme des substances)

Substances chimiques utilisées le plus souvent pour protéger les cultures ou pour désherber. Un minimum de 228 molécules est recherché. Somme des concentrations en pesticides : Paramètres non mesurés sur la période.
Paramètres non mesurés sur la période.

Aluminium (Référence de qualité : 200 µg/L)

Elément naturellement présent et utilisé dans certaines filières de traitements de l'eau. Concentration moyenne : Paramètre non mesuré sur la période.
Concentration maximale : Paramètre non mesuré sur la période.
Paramètre non mesuré sur la période.

Dureté (Pas de limite de qualité)

Teneur en calcium et en magnésium exprimée en Degré français (°f). Concentration moyenne : 77,4 °f
Concentration maximale : 27,4 °f
Eau moyennement dure. Si un traitement réduisant l'entartrage des conduites (adoucisseur...) a été mis en place, conserver un point d'usage non traité pour la boisson et la préparation des aliments.

ENVIRONNEMENT - PROPRIÉTÉ

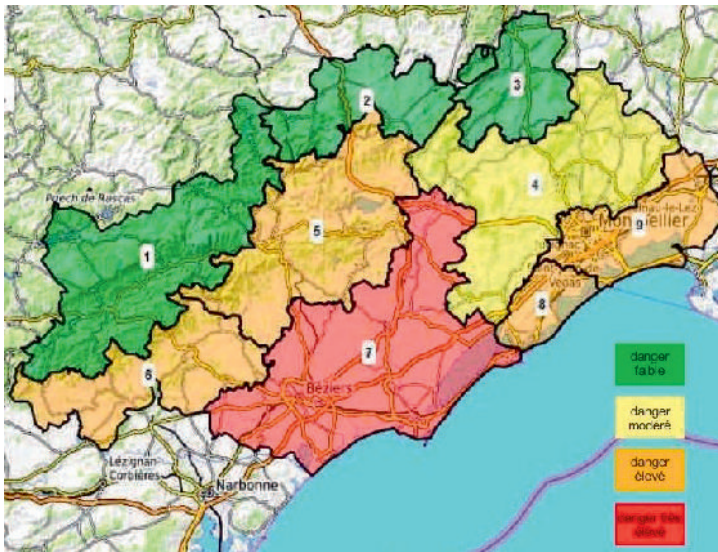
RAPPEL SUR L'EMPLOI DU FEU

Barbecue, cigarette...

Il est rappelé que l'usage du feu dans les espaces exposés aux risques d'incendies de forêt et à moins de 200 mètres de ceux-ci est interdit durant la période très dangereuse comprise entre le 16 juin et le 30 septembre en application de l'arrêté préfectoral permanent n°2002.01.1932 du 25 avril 2002 relatif à la prévention des incendies de forêt et notamment l'emploi du feu :

www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-durable/Foret/Prevention-des-forets-contre-les-incendies/Reglementation-emploi-du-feu

www.herault.gouv.fr/content/download/34378/231189/file/Vigilance%20feux%20de%20foret%20leger.pdf



<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/herault/montpellier/prefecture-herault-rappelle-interdictions-emploi-du-feu-zones-sensibles-1304105.html>

MISSION LOCALE GARRIGUE ET CÉVENNES

FORMATIONS 2021
TERRITOIRE MLGC



Mobilisation vers un parcours professionnel :
* Délic * MFR - St Hippolyte du Fort

Maîtrise des savoirs de base Illettrisme - Programme LECTIO
* IFAD - Ganges/Le Vigan * CRFP - St Mathieu de Tréviers

Définition du projet professionnel et Préparation Métiers
Programme PROJET PRO

Définition du projet professionnel

* AFIG SUD - Le Vigan * IFAD - Ganges * La Ligue de l'Enseignement du Gard - St Hippolyte du Fort

Préparation Métiers

IFAD - Ganges : Sanitaire et Social/Tourisme/Vente/ Hygiène des locaux

Formations qualifiantes - Programme QUALIF PRO

GRETA - Le Vigan > Parcours certifiant Agent d'Accompagnement auprès des personnes âgées et des personnes dépendantes

GRETA - St Clément de Rivière > Formation certifiante Agent d'accompagnement auprès d'adultes dépendants

IFAD - Ganges > Assistant de comptabilité et d'administration > Chargé(e) d'accueil touristique et de loisirs > Employé(e) commercial(e) en magasin

CFPPA du Gard - Le Vigan > CAPA Jardinier Paysagiste

CFP des MFR des Garrigues du Pic St Loup - Claret > CQP Ouvrier qualifié de l'exploitation viticole

ARFA - Lanuejols > CAP Conducteur d'engins de travaux publics : travaux publics et carrières

ECLIPSE ISTEK - Le Vigan > Accompagner la personne en situation de handicap > Assistant de vie aux familles

Enseignement supérieur - Programme FORPRO SUP

* IFAD Ganges * DAEU A (Littéraire)
* DAEU B (Sciences)

FORMATIONS UNIVERSITAIRES

Campus Connecté du Vigan
Contact : campus.connecte@levigan.fr



JEUNESSE ET SPORT

MISSION LOCALE



Garantie Jeunes

La Mission Locale Garrigue et Cévennes accueille depuis mai 2016 en moyenne 15 jeunes âgés de 16 à moins de 25 ans par mois, dans le cadre du dispositif « Garantie Jeunes ».

Ce dispositif s'adresse aux jeunes en situation de grande vulnérabilité sur le marché du travail. Il s'agit de les accompagner dans le cadre de leur inclusion sociale et plus particulièrement professionnelle, sur une période de 12 mois.

La Mission Locale Garrigue et Cévennes travaille en étroite collaboration avec l'association « Agir abcd Hérault ».

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la Mission Locale par téléphone au 04 67 55 17 80 ou par mail à accueil.stmathieu@mlgc.fr.

APPEL A BÉNÉVOLES



L'association AGIR abcd Hérault est une association de solidarité créée en 1983 et reconnue d'utilité publique œuvrant en France et à l'international auprès de publics en difficulté. www.agirabcd.eu

La délégation de l'Hérault comprend en ce moment 78 bénévoles et est implantée dans la Métropole de Montpellier, à Sète et dans les environs de Ganges.

L'association anime des ateliers de préparation des jeunes aux entretiens d'embauche.

Afin de pouvoir mener à bien cette action l'association souhaite recruter de nouveaux bénévoles !!

Si vous êtes intéressés, vous pouvez les contacter

- par téléphone au 04 34 00 48 61
- par mail agirabcd.herault34@sfr.fr.

GARANTIE JEUNE

La « Garantie Jeunes » bouge !

Vous avez entre 16 et 25 ans, nous vous proposons 1 mois d'accompagnement collectif, 11 mois d'accompagnement individuel, pour travailler vos projets, votre autonomie, et accéder à l'emploi et/ou à la formation.

Vous bénéficierez d'une allocation mensuelle de 497€

Septembre : GJ à Ganges et à Claret !

Octobre : GJ à Ganges et au Vigan !

Prêt.e pour l'avenir ?

GARANTIE JEUNES
DÉMARRAGE TOUS LES MOIS

GANGES

POUR QUI ?
16 - 25 ANS
SANS SITUATION

OBJECTIFS ?
ACCES À L'EMPLOI - SOUTIEN FINANCIER
PERMIS B - PROJETS - AUTONOMIE

COMMENT ?
SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ
MISE EN RELATION ENTREPRISES - STAGES
ALLOCATION 497 € / MOIS DURANT 1 AN
Sous conditions

PRENEZ RDV EN MISSION LOCALE
AUPRÈS D'UN CONSEILLER
04 67 73 01 30

LA DRAILLE

La Draille est un **lieu de proximité**, assurant des missions plurielles en réponse aux besoins concernant les conduites addictives sur le **bassin de santé de Ganges et du Vigan**.

Une mission d'accueil et d'orientation

C'est un espace **ouvert, anonyme et gratuit**.

Toutes personnes confrontées à une problématique de conduite à risques ou de dépendance qu'elle soit usagère ou faisant partie de l'entourage peut s'y rendre.

Chacun bénéficie d'une **évaluation pluridisciplinaire** de sa situation. Un accompagnement gratuit et approprié est alors proposé, ou une orientation vers un autre organisme.

Une mission d'accueil et d'orientation

Toutes personnes confrontées à une problématique de conduite à risques ou de dépendance qu'elle soit usagère ou faisant partie de l'entourage peut s'y rendre..

Chacun bénéficie d'une **évaluation pluridisciplinaire** de sa situation. Un accompagnement gratuit et approprié est alors proposé, ou une orientation vers un autre organisme.

Une prise en charge

Un **accompagnement adapté** à chaque situation est proposé.

La présence de médecins, d'infirmières, de psychologues nous permet d'assurer le **suiti médical** des personnes. Nous proposons également des accompagnements sociaux.

Une mission de réduction des risques

Ces actions sont à destination prioritairement du public suivi par le centre, mais aussi à **destination de tous**, au regard de l'absence d'autres structures (C.A.R.U.D) sur notre territoire.

Elles sont assurées par l'ensemble des membres de l'équipe : les médecins lors des consultations, les éducateurs spécialisés lors du contact avec le public.

Un **partenariat avec les pharmacies de ville** est établi pour permettre un accès gratuit aux matériels RDR (limiter l'échange de seringues, fournir des tests de dépistages...).

Une mission de prévention

Des actions de préventions en **milieu scolaire** auprès de collèges, centres de formation professionnelle, lycées sont mises en place. Des temps de réflexion où chaque participant s'implique sont organisés.

Nous étendons notre public d'intervention aux **personnes adultes** qui sont au quotidien avec les jeunes. Des formations autour de la problématique des conduites à risques auprès d'hôpitaux, de **milieux professionnels** sont dispensés par notre équipe.

Des actions de préventions en **milieu scolaire** auprès de collèges, centres de formation professionnelle, lycées sont mises en place.

Le Vigan : 04 67 81 27 20

Ganges : 04 67 50 85 78

St Hippolyte du Fort : 04 66 93 07 22

viadraille@orange.fr

SKATE PARK

Nous avons obtenu il y a quelques mois une subvention du Département de l'Hérault dans le cadre du budget participatif pour la réalisation d'un skate park. Après des démarches administratives pour l'acquisition de la parcelle située derrière le local des chasseurs au plan d'eau qui ont pris plusieurs mois, nous pouvons vous annoncer que les travaux commenceront prochainement.

Nous vous tiendrons informés tout au long de la réalisation du skate park.

Benjamin NOEL, Conseiller municipal

THAURAC TENNIS CLUB

Tout d'abord, le bureau du Thaurac TC vous souhaite de profiter de vos vacances après cette année particulière et il vous attend motivé comme jamais pour le début de l'année sportive en septembre.

Le tournoi interne bat son plein cet été. Il reste quelques matchs (toujours acharnés) en simple et en double à jouer jusqu'au grand jour des finales le samedi 28 août 2021.

Ce jour-là se joueront les finales des simples dames, simple messieurs, des doubles et doubles mixte et ce sera également le jour de l'Assemblée Générale du club.

Pendant le mois d'août, n'oubliez pas les stages tennis/multisport pour les jeunes de 6 à 18 ans organisés par Tyffanie !

Jusqu'au 27 août 2021:

Echauffement, Tennis et Multisports sont au programme.

Formule 1:

9h-12h30 ou 13h30-16h30 : Tarif 120 €/semaine

Formule 2:

9h-16h : Tarif 190 € (repas non compris)/semaine

Renseignement/Inscription : Tyffanie au 06 69 03 29 11.

Le 04 septembre 2021, vous pourrez retrouver le club lors de la journée des associations de la communauté des communes qui se tiendra à Ganges cette année.

Le 11 septembre, notez dans vos agenda la Journée Portes Ouvertes du Thaurac TC.

Cette journée, ouverte à tous, permettra aux débutants ou confirmés, de découvrir le club, de faire des ateliers autour de la balle jaune et de partager un bon moment.

Pour suivre les actualités du club : [facebook.com/thauractc](https://www.facebook.com/thauractc)

Pour tout renseignement :

Portable : 06 22 69 27 49

E-mail : thauractc@gmail.com



STAGES D'ÉTÉ - OUVERT À TOUS TENNIS ET MULTISPORTS

DU 05 JUILLET AU 27 AOÛT
STAGE JOURNÉE OU DEMI-JOURNÉE*
De 6 à 18 ans, de débutants à confirmés

Thaurac TC : Route de Brissac, 34 190
Saint-Bauzille-de-Putois

Encadré par Tyffanie NEDELEC (DE) et
Yoann PERIGNON (préparateur physique)



PROGRAMME

9h30 - 11h : Tennis
11h - 12h30 : Multisports
12h30 - 13h30 : Repas (à prévoir)
13h30 - 15h : Tennis
15h - 16h30 : Multisports

NOUVEAUTÉS

NOUVELLES ACTIVITÉS
PROPOSÉES :

Olympiades, beach tennis, ultimate...



HORAIRES & TARIFS

- **Stage journée**
 - 9h30 à 16h30
 - 190€ la semaine
- **Stage demi-journée :**
 - 9h30 à 12h30 ou 13h30 à 16h30
 - 120€ la semaine



*Possibilité d'annulation si le nombre d'inscrits est insuffisant

Inscriptions ou renseignements, contacter Tyffanie

- Par mail : tyf.nedelec@hotmail.fr

- Par téléphone : 06 69 03 29 11

DIVERS

COMITÉ DES FÊTES

Chers amis de St Bauzille, Agonès et Montoulieu, Bien calme est devenu le plan d'eau depuis maintenant plus d'un an... En ce début d'été, cela aurait été l'occasion pour nous de vous communiquer le thème et programme de la fête à St Bau !

Bien qu'en France nous profitons actuellement d'une baisse des contaminations et circulation du virus, les restrictions sanitaires demeurent fortes pour tout rassemblement public en extérieur. Ces mesures ne permettraient pas de profiter de la fête comme nous l'avons toujours fait.

Pour ces raisons, la fête à St Bau ne fera pas son retour en 2021 comme nous l'espérons. Nous en profitons pour nous montrer solidaires des autres Comités à qui cela coûte autant qu'à nous de prendre de telles décisions tant nous sommes tous très attachés à nos fêtes de village !

Au comité de St Bau nous avons plus que hâte que tout reprenne et que le Plan d'eau retrouve ses couleurs habituelles du premier week-end d'Août

Bel été à tous, prenez soin de vous !



Le Comité

ETAT CIVIL

Mariage

Beaucoup de bonheur aux nouveaux mariés

Joyce TANNOUS IBRAHIM et Félix BRASSIER

le 21/06/21

Anna Christie DAILLEAU et Sylvain Désiré MILLOT

Le 03/07/21

Décès

Sincères condoléances aux familles et aux proches.

Mme LOPEZ Angèles née ABELLADENA Le 26/06/21

M. BOCCHINI Jean-Claude Le 01/07/21

FLEURISTE

Votre fleuriste propose un service afin de fleurir les tombes pour les personnes ne pouvant se déplacer.

Pour cela, appelez au 06 13 22 38 30.

Nous choisirons ensemble les fleurs, pots ou fleurs artificielles.

Pensez-y pour toutes les occasions

Service de livraison également gratuit sur St Bauzille.

LE MOT DES ÉLUS SAINT BAUZILLE NATURELLEMENT

Lors du conseil municipal du 15/04 le chapitre le plus conséquent du budget de la commune nous est apparu très succinct et incomplet. Nous avons demandé le détail à plusieurs reprises (oralement, mails), celui-ci nous est enfin donné au conseil du 8/07. **Grosse surprise le solde des travaux de la RD 986 (633 623.40€ département, 43 665.55€ Hérault énergies) n'apparaît pas au budget.**

Pour plus de détail retrouvez nous sur notre blog : <https://saintbauzillennaturellement.com>

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE SAINT BAUZILLE DE PUTOIS



1115 avenue du chemin neuf

Tél : 04 67 73 70 12

Fax : 04 67 73 31 84

contact@saintbauzilledeputois.fr

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Accueil du public :

Du lundi au vendredi : 8h00 - 12h00

Lundi : 14h à 17h

Accueil - communication - associations - locations - fêtes et manifestations :

04 67 73 70 12 accueil@saintbauzilledeputois.fr

Eau - Élections - Recensement - Bibliothèque :

04 99 53 36 09 contact@saintbauzilledeputois.fr

Urbanisme - Etat civil - Funéraire - comptabilité :

04 99 53 36 08 urbanisme@saintbauzilledeputois.fr

Police 04 67 73 76 92 police@saintbauzilledeputois.fr

en cas d'urgence uniquement : 06 75 72 49 07

Urgences mairie

(en dehors des horaires d'ouverture) 06 70 79 13 07

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Les permanences du CCAS

Tous les mardis de 9h30 à 11h30

Sur rendez-vous au 04 67 73 70 12 ou

ccas.mairiestbauzille@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE

1199 Avenue du chemin neuf

Tel : 04 67 73 75 06 - 09 99 53 36 09

Horaires d'ouverture :

au public : les mercredis et samedis de 10h00 à 12h00

MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX

Tous les **samedis de l'année de 8h00 à 12h30**

le long des commerces de la Grand Rue

LA POSTE

Ouverture de 9h00 à 11h15 du lundi au samedi

Levée du courrier à 11h00

RÉCAPITULATIF—COLLECTE DES DÉCHETS

-**Tous les lundis et jeudis** : Collecte des bacs gris

-**Tous les mercredis** : Collecte des sacs jaunes à sortir la veille après 19h00 ou le matin avant 8h00. (Cartons, bouteilles, cannettes à compacter au maximum)

Les jours fériés, la collecte est reportée généralement au lendemain

- **Le 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois** : les déchets verts (attachés ou dans un contenant, sauf big bag)

- **Le 2^{ème} (et le 5^{ème} jeudi) du mois** : le bois, petit mobilier, plastiques non recyclables

- **Le 4^{ème} jeudi du mois** : les encombrants (gros mobilier, matelas, électroménager)

Déchèterie de Ganges (04 67 73 14 57) : tout autre

déchet doit être amené à la déchèterie de Ganges (vide maison conséquent, déchets de chantier)

Le SYMTOMA (04 66 77 98 29) peut vous informer et vous orienter sur le tri et l'achat d'un composteur.

PHARMACIES DE GARDE

Du 1 au 6	ROUAN	ST HIPPOLYTE	04 67 77 22 42
	FERAL	ARRE	04 67 82 01 02
Du 7 au 13	SCHOENIG	SUMENE	04 67 81 35 60
Du 14 au 20	CHABROL	QUISSAC	04 66 77 31 46
	ROMBAULT	LE VIGAN	04 67 81 11 19
Du 21 au 27	MOUILLARD	GANGES	04 67 73 80 20
Du 28 au 31	MARTY	QUISSAC	04 66 77 49 89
	GARRIGUES	LE VIGAN	04 67 81 00 10

NUMÉROS UTILES

Polyclinique Saint-Louis-Ganges	04 67 81 68 00
Secrétariat des urgences	04 67 81 68 58
Premiers secours, SAMU	15 ou 112
Pompier :	18
Centre antipoisson :	04 91 75 25 25
Gendarmerie de Ganges	04 67 73 85 13
Coronavirus (Covid 19)	0800 130 000
Médecin Peypey Claudie.....	04 67 73 31 03
Cabinet médical	09 75 43 23 92
Pharmacie Mallet	04 67 73 70 05
Mutuelle communale	04 67 07 39 37
Bus des aidants	07 66 40 40 16
Mission Locale Garrigues Ganges	04 67 73 01 30
Ecole du Thaurac	04 34 22 75 25
Micro-Crèche -St Bauzille de Putois	04 67 22 50 24
Centre de loisir	07 77 26 82 40
Communauté de communes	04 67 73 78 60
Correspondant Midi Libre	06 19 96 96 63
ENEDIS	09 72 67 50 34
Trésor public de Ganges	04 67 73 81 66
Préfecture de Montpellier	04 67 61 61 61
Sous-préfecture de Lodève	04 67 88 34 00
Département	04 67 67 67 67

BULLETIN MUNICIPAL

Les articles doivent être envoyés avant le 15 du mois pour une parution le mois suivant en signifiant comme objet : Bulletin municipal.

E-Mail : accueil@saintbauzilledeputois.fr

Rédaction : les élus

Distribution : les élus

Tirage : 1000 exemplaires

Parution : mensuelle

Site internet : <http://saintbauzilledeputois.fr/>